

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

RÉNOVATION INSCRIPTION ÉLECTORALE FRANÇAIS HORS DE FRANCE - (N° 3337)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL14

présenté par

Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« . Les propositions sont formulées »,

le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.